DÉPARTEMENT DU LOT

MAIRIE
DE
CAJARC

Code Postal : 46160
Téléphone 05 65 40 65 20
Télécopie 05 65 40 39 05



Mairie de Cajarc
INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 3/2009 - octobre/novembre

Grâce aux Services Administratifs un bilan des connexions au site www.cajarc.fr a pu être réalisé. Ainsi, ce sont, de juin à septembre :
- 6896 connexions
- 10511 pages vues.

RENCENSEMENT 2010

L'ensemble de la population de la Commune de Cajarc sera recensé entre le 21 janvier et le 20 février 2010.
Une information complète sera communiquée en temps voulu à tous les habitants, précisant notamment le nom des agents recenseurs.
Rappelons que lors du dernier recensement en 2006, le nombre d'habitants de la Commune était de 1153.

Nous rappelons que tous travaux de modification ou d'aménagement (habitation, dépendances ...) doivent faire l'objet soit d'une déclaration préalable de travaux, soit d'un permis de construire.

LE MOT DU MAIRE

Au sujet de la Mairie, quelques explications ...

Comme prévu, les travaux de restauration et de réhabilitation de la Mairie débuteront courant novembre pour se terminer au début de l'année prochaine.
Ces travaux, subventionnés à environ 45 % par l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général, répondront à deux exigences : 1/ donner davantage d'espace et de confort aux Services Administratifs, 2/ mettre en conformité le bâtiment en matière d'accessibilité.
La Mairie, bâtiment emblématique, est considéré par l'Etat comme la représentation de ses services dans la commune. C'est pour cette raison que nous avons obtenu de tels montants de subventions.
Au-delà de la nouvelle fonctionnalité apportée au personnel et aux élus, l'ensemble parvis/mairie ainsi reconstitué redonnera à ce côté de tour de ville tout son attrait.
Certaines personnes s'interrogent sur l'intérêt qu'il y a de déplacer les services de la Mairie, actuellement très à l'aise dans le bâtiment de l'ancienne DDE ; (rappelons que ce dernier ne possède pas de salle d'honneur réservée aux réunions du Conseil Municipal, mariages, élections ... qui réponde aux nouvelles normes d'accessibilité).
Toutefois, la majorité du Conseil Municipal considère que la Mairie, d'une façon symbolique, doit revenir dans le cœur historique de Cajarc, là où elle a toujours été. En même temps, ce choix permet de rééquilibrer l'activité du village actuellement concentrée autour de la Place du Foirail.
La réintégration effectuée, l'ancienne DDE deviendra la Maison des Services et des Associations, regroupant en un même lieu les permanences des Services suivants : la Perception, le Conseiller Général, l'Assistante Sociale, l'ADRIL, la Sécurité Sociale, le SIVOM, ainsi que le secrétariat des Associations suivantes : l'Office du Tourisme, Tourisme et Culture, le Salon de la BD, les Moulins du Quercy.
La salle de réunion du deuxième étage sera mise à la disposition des différentes Associations de Cajarc et des environs.

Cordialement.

Jacques BORZO

LES REALISATIONS en cours et à venir

- Le choix d'un architecte pour les travaux de l'école maternelle a été fait.
- Les travaux de sécurité de l'Avenue Georges Pompidou vont débuter fin octobre.
- Les travaux de la piscine : agrandissement de la plage et restructuration des vestiaires, financés par la Communauté des Communes à hauteur de 334 651 € HT ont débuté fin septembre pour une durée d'environ 6 mois.
- Les travaux d'assainissement de la Rue de la Plume, dernière tranche du centre bourg, vont débuter courant novembre et dureront 4 mois.
- Les membres du SIVOM représentant les communes du canton de Cajarc et Larnagol ont décidé, à l'unanimité, d'acquérir un camion équipé d'une nacelle. Ce type de matériel qui était jusqu'à présent loué, permettra des économies de 30 à 35 % sur une année d'exploitation. Il sera possible également de répondre à des interventions rapides et délicates, ainsi qu'à des travaux à caractère dangereux.

LES ECOLES

Les enfants ont repris le chemin de l'école le 3 septembre

L'Ecole Maternelle

Elle accueille 41 enfants de 3 à 5 ans, répartis dans deux classes, qui sont encadrés par deux enseignantes, deux ATSEM et un demi-poste d'assistant de vie scolaire.
L'espace "accueil 2-3 ans" se met en place : le matin, sous la responsabilité de l'Education Nationale, 13 petits sont accueillis par une enseignante et une ATSEM. L'après-midi, c'est l'Association les "Colin-Maillard" qui prend le relais avec une animatrice, une ATSEM et une éducatrice Jeunes Enfants. Les enfants peuvent venir dès leurs 2 ans. A partir de janvier, les enfants nés en 2008 seront eux aussi accueillis.
La surveillance de la cantine est assurée par deux agents d'entretien à temps partiel et une ATSEM ou une enseignante.
L'entretien des locaux est assuré par trois agents d'entretien à temps partiel.

L'Ecole Elémentaire

Elle accueille 101 enfants.
Ils étudieront avec cinq enseignants et un demi-poste d'assistant de vie scolaire.
Une nouveauté cette année au niveau des CM1-CM2 : une classe à horaire aménagé "Musique" (CHAM), en partenariat avec l'Ecole de Musique, a été acceptée par l'Education Nationale. En plus des cours habituels, 12 enfants auront une formation plus intense en éducation musicale.
La cantine qui se déroule au collège est surveillée par trois agents d'entretien et par un enseignant.
L'entretien des locaux est assuré par deux agents d'entretien à temps partiel.

La Garderie Municipale

Cette garderie, (qui n'est pas une étude), est assurée par trois ATSEM et par un agent d'entretien.
Elle fonctionne les jours scolaires de **7h45 à 8h50 et de 17h à 18h15.**
Le tarif est de 1,50 € avec la possibilité de fractionner à la demi-heure.

DE NOUVELLES RECRUES CHEZ NOS SAPEURS-POMPIERS

Le Centre d'Incendie et de Secours de Cajarc vient d'étoffer une nouvelle fois son équipe par le recrutement de 4 nouveaux Sapeurs Pompiers Volontaires : Bénédicte BARIVIERA / Damien DOUCET / Célia LAFON / Alexandra TOUTAIN.
Ils intègrent le Centre de Secours afin d'assurer le bon fonctionnement de notre Service Public de secours de proximité et permettre ainsi de répondre à toutes les sollicitations concernant la sécurité des biens, des personnes et de l'environnement dont les Sapeurs Pompiers ont la charge.
Ils vont effectuer une session de formation d'une trentaine de jours.
Nous ne pouvons que remercier ces quatre jeunes gens pour leur dévouement et pour leur investissement citoyen.

LOGEMENTS-FOYER LA CASCADE

Quelques informations ...

L'Etablissement est à ce jour partiellement médicalisé (21 personnes) et permet de répondre à une augmentation du niveau de dépendance.
Nous avons la satisfaction d'avoir un taux de remplissage maximum depuis octobre 2008. Un grand nombre de personnes est sur liste d'attente.
L'équipe actuelle est composée de 20 personnes pour 14 équivalents temps plein ; la moitié étant du personnel soignant.
Quelques réalisations viennent d'être concrétisées ou sont en passe de l'être, telles que le renouvellement du matériel de cuisine, du matériel d'infirmerie, l'achat de lits médicalisés ...

L'occasion nous est donnée de faire un appel à la prudence à l'attention des automobilistes et des utilisateurs de deux roues qui circulent aux alentours des Logements-Foyer où les résidents aiment à se promener.

BILAN DE L'OFFICE DE TOURISME DE CAJARC POUR LA SAISON 2009

34317 personnes ont été accueillies au bureau d'accueil de Cajarc du 6 avril 2009 au 28 septembre 2009.
L'office de Tourisme, le Domaine des Cazelles et la Mairie ont mis en place depuis 2008 un pot d'accueil tous les lundis à 18h30 devant la Chapelle. Cette animation connaissant un franc succès, elle a été renouvelée cette année encore. Les pots d'accueil ont démarré le lundi 6 juillet, jusqu'au 24 août. Cette manifestation a réuni plus d'une centaine de personnes tous les lundis. Elle a permis de présenter les animations de la semaine en cours, tous les partenaires (commerçants, animateurs sportifs), ainsi que l'équipe de l'Office de Tourisme du Pays de Figeac.
Durant ces pots d'accueil, le Club de Marche de Cajarc "Lous Quercynols" s'est proposé pour des randonnées accompagnées : les 7 et 29 juillet et les 5 et 19 août. Grand succès : ce sont 88 personnes qui ont participé à ses sorties.
Le Bureau d'Accueil de Cajarc a reçu dans ses locaux 9 artistes peintres, une exposition durant le Festival Africajarc et une exposition durant le Salon de la BD.
La brocante du 12 juillet organisée par l'Office de Tourisme du Pays de Figeac a eu moins de participants que les autres années.

La commune se trouve confrontée à une prolifération de chats sans précédent dans le village.
Des chats adultes, mâles et femelles non stérilisés, sont laissés en vagabondage nuit et jour par certains propriétaires négligents ou inconscients. De ce fait, des dizaines de chatons abandonnés, naissent ça et là dans le village, ce qui est triste et inadmissible.
Il devient *urgent* que chaque propriétaire prenne ses responsabilités en faisant stériliser ou castrer leurs chats. Il est également possible d'administrer aux chattes des pilules contraceptives . Le coût du traitement annuel revient à environ 12 € et est disponible en pharmacie. La mairie va malheureusement être dans l'obligation de procéder à la capture des chats abandonnés afin que cesse cette inquiétante prolifération.
Nous aimons tous les animaux, aidez nous à les protéger en faisant en sorte que les naissances soient contrôlées.